



DIRECTION
DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE
DIRECTION INTERRÉGIONALE
DES SERVICES PÉNITENTIAIRES EST-STRASBOURG
CENTRE DE DETENTION OERMINGEN

Oermingen, le 28 novembre 2016

Le Directeur

à

Madame Adeline HAZAN

Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

16/18 quai de la Loire

BP 10310

75921 PARIS Cedex 19

Objet : Rapport du CGLPL suite à visite du CD d'Oermingen

V/Ref : [REDACTED]

Madame,

J'accuse réception du rapport cité en objet et vous en remercie.

Je me permets, à votre demande, de vous faire parvenir deux propositions de corrections qui permettront une information plus complète des points évoqués :

page 2 - « en sus de l'entretien individuel arrivant, une information collective sur les différentes formations professionnelles est dispensée, par la pose d'affiches en détention et la distribution de flyers au sein de chaque cellule du bâtiment d'hébergement des personnes inoccupées » et un entretien collectif est fait pour l'ensemble des détenus arrivants, en présence de plusieurs services de l'établissement : direction, SPIP, RLE, psychologue PEP, RLT.

page 5 - « ...à l'exception des passages en commission de discipline et des comparutions devant la commission d'application des peines ». Les détenus ne comparaissent pas devant la CAP, mais lorsqu'il y a débats contradictoires en vue d'un aménagement de peine, de type SL, LC, PSE, etc...

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de mes salutations respectueuses.

Le Directeur,



BP 111 OERMINGEN
67269 SARRE-UNION Cedex
Téléphone [REDACTED]
Télécopie [REDACTED]